

Mail de Patrick CHAIZE aux élus de l'Ain – 12 décembre 2019

Actualités

L'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, le 26 septembre dernier, a suscité un sentiment de stupeur parmi les populations touchées par ses conséquences environnementales, sanitaires et économiques.

Les élus locaux, en première ligne, ont souvent regretté de ne pas avoir disposé des moyens ni des informations leur permettant de répondre pleinement aux demandes qui se sont exprimées après l'incendie et le déploiement d'un panache de fumées très étendu.

Au-delà de l'assistance et de l'information des citoyens en cas d'accident, aux côtés des services de l'État, les collectivités territoriales ont de nombreuses responsabilités en matière de risques industriels : sensibilisation du public, délivrance des autorisations d'urbanisme, participation à la gestion de crise.

Pour toutes ces raisons, la commission d'enquête du Sénat chargée d'évaluer la gestion des conséquences de l'incendie de Lubrizol, a souhaité recueillir le témoignage des élus locaux. En ce sens, **un questionnaire a été mis en ligne à votre intention, sur la plateforme interactive de consultation, à l'adresse qui suit :**

<https://participation.senat.fr/blog/consultation-des-elus-sur-les-risques-industriels-et-technologiques>

Je vous invite dans la mesure du possible, à remplir cette consultation ouverte jusqu'en fin d'année, qui vise à mieux mesurer votre degré d'information et vos attentes en matière de prévention et de gestion des risques.